

Pièce Jointe n° 6

Annexe 6.4

SCI CIOTAT PARK

.....

ATTESTATION DE NON RUINE EN CHAINE

Objet : SCI CIOTAT PARK – dossier d’enregistrement – engagement de réalisation d’une étude de non ruine en chaîne sur le projet de création d’une unité de transformation de matières plastiques

Madame, Monsieur,

Dans la cadre de la réalisation d’un dossier d’enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l’Environnement de ROVIP pour l’exploitation de son site situé sein de la ZI ROUSSET sur la commune de Rousset (13790), l’exploitant, en accord avec le maitre d’ouvrage et l’architecte, s’engage à ce qu’une étude soit réalisée avant la phase de travaux. Cette étude portera sur la non ruine en chaîne de la structure du bâtiment et du non effondrement de la structure vers l’extérieur de la zone en feu.

Restant à votre disposition pour tout complément d’information, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Fait à Allauch
Le 25/09/2020

Thierry SPORTICH

Katya ZHYROVA

